

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



79ème SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

DECLARATION DU SENEGAL

Genève, mai 2026

Point 12.3	Maladies transmissibles : Programme pour la vaccination à l'horizon 2030
Document	A79/5
Action attendue	Prendre note du rapport de progrès
Temps	2 mn
Commission	A

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration faite par le Nigeria au nom du Groupe africain sur le programme pour la vaccination à l'horizon 2030. Le Sénégal également félicite le Secrétariat pour la production du rapport relatif au Programme pour la vaccination 2030.

Ce programme envisage un monde dans lequel chaque individu, où qu'il se trouve et quel que soit son âge, bénéficie pleinement des vaccins pour sa santé et son bien-être. Son objectif est de maintenir les acquis durement obtenus en matière de vaccination, d'étendre les réalisations et de se remettre des perturbations provoquées par la Covid-19.

Le Sénégal reste aligné sur la vision du plan stratégique régional de vaccination à l'horizon 2030, du Plan national de développement social et sanitaire et de la Stratégie nationale de vaccination 2024-2028, qui visent à construire un Sénégal souverain où chaque individu, indépendamment de sa localisation géographique et de son âge, bénéficie intégralement des avantages des vaccins.

Dans ce cadre, le pays a élaboré un plan national pour l'équité à la vaccination, en cours de mise en œuvre, visant à atteindre les populations jusqu'ici difficiles à toucher, quel que soit leur lieu de résidence ou leur statut socioéconomique. Les 79 districts disposent d'un plan Atteindre Chaque Enfant pour garantir l'équité de genre et effacer tout effet d'appartenance socioculturelle. D'ici 2028, le Sénégal s'est fixé l'objectif d'atteindre une couverture vaccinale d'au moins 95% pour tous les antigènes et une réduction de 80% des enfants zéro-dose.

Notre programme a également intégré plusieurs initiatives de numérisation : le registre nominal de vaccination informatisé, connecté aux registres d'état civil ; le suivi des températures de la chaîne de froid via la plateforme DHIS2 et le projet Parsyl ; le suivi en temps réel des stocks de vaccins à l'échelle nationale via la plateforme Logistimo ; et la supervision en ligne des prestataires de vaccination grâce à la plateforme Coach2PEV.

Toutefois, l'un des défis majeurs demeure la forte dépendance des programmes nationaux aux financements extérieurs.

Le Sénégal prend note du rapport. Je vous remercie de votre aimable attention.